10

REPUBLIQUE D'ANGOLA
MISSION PERMAMENTE D'ANGOLA
AUPRES DE L 'OFFICE DES NATIONS UNIES
À GENEVE

Intervention de Son Excellence Mr. Apolinário Correia, Ambassadeur et Représentant Permanent d'Angola à la 20eme Session du 2eme Cycle de l'Examen Périodique Universel de la Turquie

Monsieur le Président,

L'Angola souhaite la bienvenue à la Turquie et la félicite pour la présentation de son rapport national, détaillé et précis.

Nous avons constaté que depuis le premier cycle de l'EPU, la Turquie poursuit fermement son processus de réforme en vue d'améliorer la protection et la promotion des droits de l'homme.

Nous apprécions également, le renforcement de la coopération avec les Organisations et mécanismes internationaux, ce qui a permis les visites régulières des experts indépendants, dans le domaine des libertés et des droits fondamentaux.

Monsieur le Président,

L'Angola aimerait formuler les recommandations suivantes:

- Poursuivre des mesures en faveur des différents groupes religieux, en vue de l'exercice de la liberté de religion et de conscience;
- Renforcer les politiques d'égalité des sexes, notamment la promotion de l'emploi des femmes dans tous les domaines;
- Déployer des efforts visant à élargir le champ d'application de la liberté d'expression.

Finalement, nous souhaitons plein succès à la Turquie pour la présentation de son Examen Périodique Universel.

Je vous remercie.

Mission Permanente de la République de l'Angola auprès de l'Office des Nations Unies à Geneva
45-47, Rue de Lausanne - 1201 Genève
Tél. 0041 22 732 30 60 - Fax 0041 22 732 30 72 E-mail: ambimission.angola@bluewin.ch